



PLATINIUM

PLATINIUM GESTION

Rapport sur la Politique de vote 2022

Mise à jour : Avril 2023

Principes

Pour Platinium Gestion, le vote fait partie intégrante de notre démarche d'investisseur responsable et en particulier de notre responsabilité d'actionnaire.

Chaque année nous augmentons, pour l'ensemble de nos OPC, à voter systématiquement, quel que soit le pourcentage de détention du capital ou des droits de vote, notre participation aux assemblées générales.

Dans ce cadre, nous étudions avec attention toute résolution qui pourrait se révéler défavorable aux intérêts de la société ou à ceux des actionnaires minoritaires, ainsi que les résolutions à caractère environnemental et social.

En complément de cette politique de vote aux assemblées générales, Platinium Gestion pratique également depuis plusieurs années, une démarche d'engagement auprès des entreprises dans lesquelles elle investit.

Platinium Gestion publie annuellement les résultats de son exercice des droits de vote et d'engagement dans un rapport dédié. Ce document met en lumière l'ensemble de notre dynamique de dialogue actionnarial avec les entreprises, tout au long du cycle de vie de nos investissements.

Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable de l'ONU et membre de l'Association Française de la Gestion financière, nous nous sommes inspirés de leurs recommandations pour construire le rapport et la politique de vote qui l'encadre.



Hervé de Beublain
Président

Sommaire

- I. Périmètre et modalités**
- II. Bilan des votes de 2022**
- III. Gestion des conflits d'intérêts**

Ce rapport porte sur l'exercice des droits de vote détenus par Platinum Gestion lors des assemblées générales ordinaires et extraordinaires organisées sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Il est établi conformément aux dispositions de l'article 319-22 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Mode d'emploi

Platinum Gestion exercera les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM et FIA qu'elle gère, dans l'intérêt exclusif des porteurs et actionnaires. A cet effet, elle s'appuiera notamment sur les recommandations de l'AFG sur le gouvernement d'entreprise.

A priori, compte tenu de notre connaissance et du suivi opéré sur les sociétés sous-jacentes, dans l'ensemble, les projets de résolutions des assemblées générales des actionnaires sont approuvés lorsqu'ils concernent la mise en place des fondements d'un régime de gouvernement d'entreprise efficace, le traitement équitable des actionnaires, la transparence et la diffusion de l'information.

Les résolutions sont analysées par l'équipe de gestion de Platinum Gestion qui exerce directement ses droits de vote.

Lorsqu'une société est présente dans plusieurs fonds gérés par Platinum Gestion, chaque fonds vote mais de manière coordonnée.

Platinum Gestion fait son possible pour exercer son vote par une participation effective aux assemblées des actionnaires.

Sinon Platinum Gestion privilégie le vote par correspondance ou par voie électronique sur le site du dépositaire de l'OPC concerné le cas échéant : les bulletins de vote sont complétés et transmis au dépositaire qui émet les attestations de position et les transmet à l'émetteur.

Nous avons réparti les votes en 8 catégories :

- Approbation des comptes et de la gestion/Conventions réglementées
- Nomination et rémunération des administrateurs
- Nomination et rémunération des Dirigeants exécutifs
- Opérations sur le capital/Mesures anti-OPA
- Résolutions d'actionnaires tiers
- Modifications statutaires
- Actionnariat salarié
- Formalités et divers

1- Périmètre et modalités

Platinum Gestion exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPCVM et FIA dont elle assure la gestion et pour lesquels elle est responsable de l'exercice des droits de vote. En 2022, nous avons voté à 44 assemblées générales.

Les résolutions sont instruites et analysées par l'équipe de gestion avec le concours du CM-CIC, dépositaire de Platinum Gestion, ainsi que Broadridge, permettant désormais à Platinum Gestion d'exercer ses droits de votes à l'international.

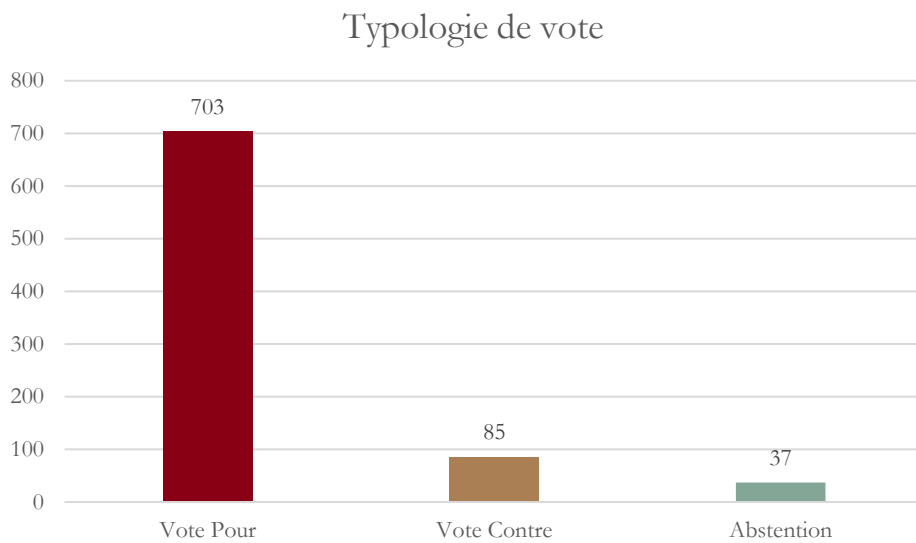
Platinum Gestion exerce ses droits de vote en application de sa propre politique de vote, consultable en ligne à [cette adresse](#). Les droits de vote sont exercés par correspondance, sauf cas exceptionnels.

2- Bilan des votes de 2022

Au cours de ces 44 assemblées, 825 résolutions ont été soumises au vote des actionnaires soit une moyenne de 19 résolutions par assemblées générales. La liste des sociétés pour laquelle nous avons voté est la suivante :

HERMES	DERICHEBOURG	PERNOD RICARD	SCHNEIDER ELECTRIC
BNP PARIBAS	EDP RENOVAVEIS, SA	SOCIETE GENERALE	EDENRED
ESSILOR	IMCD	AIR LIQUIDE	LINDE
ADDTECH	ADDNODE	APPLE	MICROSOFT
ENPHASE	THERMO FISHER	DANAHER	TELEPERFORMANCE
HERMES	SESA SE	BIOMERIEUX	CAP GEMINI
ACCENTURE	STRAUMANN	NEMETSCHKE	VERBIO
TRELLEBORG	NIBE INDUSTRIER	LVMH	ASTRAZENECA
EXPERIAN	FERRARI	DASSAULT SYSTEMES	NOVO NORDISK
SAINT-GOBAIN	SARTORIUS STEDIM	LONZA	ADYEN
WOLTERS KLUWER	NESTE	DEUTSCHE BORSE	VOLVO

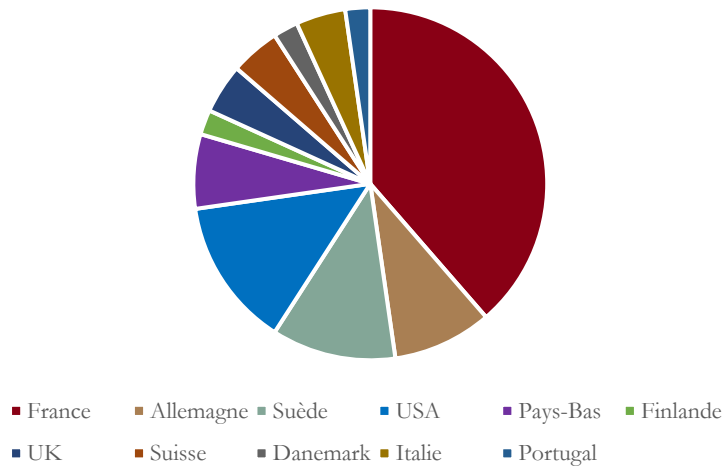
La répartition par vote est décomposée de la manière suivante :



Parmi toutes les assemblées générales auxquelles nous avons pris part, nous avons voté *contre* à 85 résolutions, soit 10.3%. 37 abstentions ont été effectuées, soit 4.5%. Les résolutions les plus contestées par Platinumium Gestion sont celles portant sur les opérations sur capital/mesures anti-OPA, ces résolutions ayant généralement un impact négatif sur les porteurs d'actions.

En terme de pondération géographique, la souscription en cours d'année au prestataire externe Broadridge a permis à Platinumium Gestion de commencer à voter aux assemblées générales de sociétés dont le siège social est hors de France. Dans le cadre de notre politique ESG, la participation systématique aux assemblées générales est désormais un objectif. Nous avons ainsi pu participer à 27 assemblées générales internationales au cours de la seconde partie de l'année, permettant d'obtenir le graphique suivant :

Répartition par Pays



3- Gestion des conflits d'intérêts

Deux risques de conflits d'intérêt potentiels ont été identifiés :

- Un membre des instances de gouvernance de la société concernée serait également un client important de Platinum Gestion ;
- Un membre des instances de gouvernance de la société concernée serait également associé ou mandataire social au sein de Platinum Gestion.

Afin de prévenir ces risques :

- La mise en œuvre de la politique de vote est assurée par l'équipe de gestion indépendamment de la relation clients ;
- Aucun associé ou mandataire social de Platinum Gestion n'exerce de mandat au sein des instances de gouvernance d'un émetteur figurant à l'actif des fonds gérés.

Au cours de l'exercice 2022, Platinum Gestion n'a pas eu à traiter de situation de conflits d'intérêt.